

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/6787
14 octobre 1965
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL, LE 12 OCTOBRE 1965,
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA GRECE

Comme suite à ma lettre No P3365-146 du 1er octobre 1965, j'ai l'honneur de vous informer que le 7 octobre 1965, à 9 h 45 (heure locale), un avion à réaction a été observé alors qu'il survolait la partie occidentale de Samos, dans une direction sud-nord.

Après avoir ainsi violé l'espace aérien grec, l'avion s'est dirigé vers la Turquie.

Tout donne à croire que l'avion était turc et mon gouvernement a protesté officiellement auprès du Gouvernement turc.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire reproduire le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,
(Signé) Alexis S. LIATIS

